

Bruxelles, le 16 avril 2003

La Commission propose de prolonger jusqu'à 2006 les programmes « Culture 2000 » et MEDIA

La Commission européenne propose au Conseil et au Parlement européen de prolonger à l'identique les programmes culturels communautaires existants dans les domaines de la culture et de l'audiovisuel jusqu'à la fin de 2006, afin d'assurer la continuité de l'action communautaire dans ces domaines jusqu'à l'entrée en vigueur des nouvelles perspectives financières de l'Union en 2007. Les programmes MEDIA Plus et MEDIA Formation, de soutien à la création et à l'industrie audiovisuelles européennes, se terminent à la fin de 2005. Le programme « Culture 2000 », qui soutient la coopération entre acteurs culturels pour mettre en évidence la diversité culturelle européenne et favoriser la création d'un espace culturel commun, se termine en effet à la fin de 2004. Avant la fin de 2003, Viviane Reding fera au Collège des propositions pour les programmes devant commencer début 2007.

« Les programmes de l'Union européenne rencontrent reconnaissance et intérêt chez les professionnels de la culture. MEDIA soutient chaque année le développement de près de 250 oeuvres, la distribution de plus de 50 films européens hors de leur pays d'origine, mais aussi des campagnes de promotion ou encore la formation des professionnels. Culture 2000, malgré la modestie de son budget, a financé ces trois dernières années plus de 700 projets dans les domaines des arts vivants, des arts visuels, de la littérature et du patrimoine. Il serait impensable de ne pas assurer la continuité du soutien communautaire à ces secteurs. C'est pourquoi la Commission propose une prolongation à l'identique de ces programmes jusqu'à 2006, permettant de préparer dans la sérénité la nouvelle génération » a déclaré Viviane Reding, commissaire en charge de la Culture et de l'Audiovisuel.

Concrètement, la Commission propose de reporter la fin du programme « Culture 2000 » de deux ans (2005 et 2006) et des programmes MEDIA Plus et MEDIA Formation d'un an (2006). La nouvelle enveloppe budgétaire attribuée à « Culture 2000 » passerait de 167 millions d'euros pour la période 2000-2004 à 236,5 millions d'euros (2000-2006), tandis que le budget de MEDIA Plus passerait de 350 millions d'euros à 435,6 millions d'euros (2001-2006), et celui de MEDIA Formation de 50 à 57,4 millions d'euros (2001-2006).

En se donnant plus de temps pour bien préparer les futurs programmes, prenant en compte des éventuelles améliorations des dispositions sur la culture dans le traité constitutionnel et tirant des leçons du fonctionnement actuel des programmes, la Commission espère pouvoir proposer à la fin de cette année des programmes encore plus efficaces et ambitieux pour l'après-2006.

La prolongation à l'identique de « Culture 2000 » et MEDIA jusqu'à la fin de 2006 n'empêchera pas la Commission, le Parlement et le Conseil de continuer à exploiter des pistes innovantes dans le cadre des programmes actuels. Ainsi, dans le domaine audiovisuel, la coopération avec la Banque européenne d'investissement avec l'initiative conjointe « i2i Audiovisuel » sera approfondie, tandis que, dans le domaine culturel, les nouvelles actions de soutien aux industries culturelles ou de renforcement des liens entre culture, éducation et formation seront poursuivies.